

Bon de commande postal



L'OPERATION CHAQUE GOUTTE COMPTE

La présente Opération vise à inciter les bénéficiaires à économiser l'eau, afin de participer à l'effort collectif de réduction des déséquilibres sur la ressource en eau. Elle est portée par le **Département de la Drôme** dans le cadre d'un marché public dont l'entreprise **E.S.S. EcoWhat S.A.S.**, est l'attributaire. L'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse subventionne cette Opération à hauteur de 50 %. Le Département de la Drôme prend en charge financièrement les 50 % restant de l'Opération. Ainsi, les équipements proposés dans le cadre de cette Opération, ainsi que leur livraison à domicile, sont « gratuits » pour les bénéficiaires.

Les différentes structures compétentes en eau potable sur les communes éligibles s'associent à cette Opération pour la diffusion de l'information et l'analyse des consommations d'eau, afin d'évaluer les économies d'eau générées par l'installation de ces dispositifs au sein des foyers, à savoir : Le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Eaux Valloire Galaure, le Syndicat des Eaux de la Veaune, le Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse, Communauté de Communes Porte de DrômArdèche, ARCHE Agglo, Valence Romans Agglo, les communes de Saint-Vallier, Hauterives, le Grand-Serre, Châteauneuf-de-Galaure et Tersanne.

L'Opération est disponible **dans la limite des stocks d'équipements prévus**, et du montant maximum de l'opération, de **48 000 € TTC** (équipements et livraisons), ou **au plus tard jusqu'en mars 2024**. Le Département de la Drôme se réserve le droit de refuser les commandes qui conduiraient à dépasser ce montant.



COMMENT PASSER COMMANDE, PAR VOIE POSTALE ?

1. Je m'assure que j'habite une commune éligible (liste en [Annexe A](#));
2. Je vérifie que mon foyer n'est pas déjà équipé de dispositifs hydro-économes (méthode en [Annexe B](#));
3. Je remplis le **Formulaire d'informations et d'acceptation Conditions particulières de l'offre et du traitement de mes données personnelles**;
4. Je consulte le [Catalogue de l'Opération](#), disponible dans votre Mairie, et sur l'onglet Boite à outils du site;
5. Je remplis le **Formulaire de choix des équipements**;
6. J'envoie mon dossier (pages 2 et 3 uniquement) **complété et signé** à EcoWhat, par voie postale, au 20, Rue des trois piliers, 31000 Toulouse.

Dès réception de votre dossier, EcoWhat vous contactera pour vous confirmer sa conformité et son enregistrement. Nous vous conseillons de garder une copie du dossier complété et rempli pour faciliter nos échanges. Si besoin, merci de nous contacter au 05.36.89.92.48. du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. **Attention !** Seuls les dossiers complets seront traités par le Service Client d'EcoWhat. Chaque dossier est soumis à validation par le Département de la Drôme.



FORMULAIRE D'INFORMATIONS ET D'ACCEPTATION

Saisissez du texte ici

Page à
remplir et
envoyer

Veillez indiquer ici vos coordonnées (* : Obligatoire)

* Mme/Mr : _____

* Votre NOM et Prénom: _____

* Votre n° de téléphone: _____

* Votre adresse de livraison : _____

* Je paie ma facture d'eau directement : Oui – Non

(Entourez la mention souhaitée)

* Mon numéro d'abonné au réseau d'eau potable : _____

(Obligatoire si vous payez votre facture directement. Consultez l'[Annexe C](#) pour savoir où trouver votre numéro d'abonné, selon votre fournisseur.)

Ci-dessous les Conditions spécifiques de l'Opération, ainsi que la Gestion de vos données personnelles (* : Obligatoire)

Chaque bénéficiaire doit s'engager à respecter les conditions spécifiques de vente à l'opération, lors de son inscription, à savoir :

- Résider sur une des 54 communes des bassins Galaure et Drôme des Collines éligibles à l'opération ;
- Faire un usage domestique des équipements et non un usage économique. Les entreprises sont exclues de l'offre ;
- Ne pas revendre les équipements ;
- Installer les équipements dans le foyer dans un délai de 1 mois à compter de la réception ;
- Réaliser une demande maximum par foyer ;
- Autoriser le Département de la Drôme à accéder à sa consommation en eau afin d'évaluer les économies d'eau générées par l'installation des dispositifs commandés dans le foyer (Détails de la campagne d'évaluation de l'Opération disponible en [Annexe D](#)) ;
- Accepter les modalités de Gestion de vos données personnelles (Détails du traitement de vos données disponibles en [Annexe E](#)).

En signant cette section, je déclare accepter les Conditions spécifiques de l'Opération, ainsi que la Gestion de mes données personnelles :

* Fait à, en date du : _____

* Votre NOM et prénom : _____

* Mention « Lu et approuvé » : _____

* Votre signature :



FORMULAIRE DE CHOIX DES EQUIPEMENTS

Page à
remplir et
envoyer

Attention !

Le nombre d'équipements pouvant être commandés est limité pour chaque foyer à :

- 2 limiteurs de débit pour douche (indépendamment de leurs caractéristiques) ;
- 4 mousseurs de robinet (indépendamment de leurs caractéristiques) ;
- 1 sac économiseur d'eau pour toilettes.

Les limiteurs de débit pour douche sont livrés avec leurs joints d'étanchéité intégrés. Les mousseurs de robinet sont livrés avec leurs joints d'étanchéité, en silicone. Avant de remplir ce tableau, nous vous invitons à consulter la description des équipements dans le [Catalogue de l'Opération](#) disponible dans votre Mairie, et sur l'onglet Boîte à outils du site.

Equipement		Tarif	Quantité souhaitée
Les limiteurs de débit pour douche – 2 max./foyer			
	Limiteur de débit, 6 litres/minute, acier chromé <i>Se visse à votre flexible de douche</i>	7,50€ Gratuit	
	Limiteur de débit, 8 litres/minute, acier chromé <i>Se visse à votre flexible de douche</i>	7,50€ Gratuit	
Les mousseurs réducteurs de débit de robinet – 4 max./foyer			
	Mousseur Spray, 2 litres/minute – Idéal Salle de bain <i>S'insère dans votre bague de sortie de robinet</i>	4€ Gratuit	
	Mousseur Eco, 4 litres/minute – Idéal Salle de bain <i>S'insère dans votre bague de sortie de robinet</i>	4€ Gratuit	
	Mousseur Eco, 6 litres/minute – Idéal Cuisine <i>S'insère dans votre bague de sortie de robinet</i>	4€ Gratuit	
Le sac économiseur d'eau pour toilettes – 1 max./foyer			
	ECO SAC WC, sauve 2 litres par chasse d'eau tirée <i>Se suspend à l'intérieur de votre vasque</i>	5,40€ Gratuit	

Vous trouverez la notice d'installation de vos équipements dans votre commande ! Les équipements commandés feront obligatoirement l'objet d'une livraison, directement dans votre boîte aux lettres, sans suivi de colis, ni d'assurance. Ainsi, nous vous remercions de veiller à ce que votre nom et prénom soient indiqués et lisibles sur votre boîte aux lettres. La livraison sera opérée par La Poste, sous un délai de 5 à 7 jours à compter du traitement de votre commande. En cas de non réception du colis, merci de porter réclamation par voie postale.

INFORMATIONS ANNEXEES

Annexe A – Fiche info : Liste des communes éligibles à l'Opération

Commune	Code postal	Commune	Code postal
ARTHEMONAY	26260	MERCUROL-VEAUNES	26600
BATHERNAY	26260	MONTCHENU	26350
BEAUMONT-MONTEUX	26600	MONTMIRAL	26750
BREN	26260	MOURS-SAINT-EUSEBE	26540
CHANOS-CURSON	26600	PARNANS	26750
CHANTEMERLE-LES-BLES	26600	PEYRINS	26380
CHARMES-SUR-L'HERBASSE	26260	PONSAS	26240
CHATEAUNEUF-DE-GALAURE	26330	PONT-DE-L'ISERE	26600
CHATILLON-SAINT-JEAN	26750	RATIERES	26330
CHAVANNES	26260	ROMANS-SUR-ISERE	26100
CLAVEYSON	26240	SAINT-AVIT	26330
CLERIEUX	26260	SAINT-BARDOUX	26260
CREPOL	26350	SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS	26240
CROZES-HERMITAGE	26600	SAINT-CHRISTOPHE-ET-LE-LARIS	26350
ERÔME	26600	SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE	26260
FAY-LE-CLOS	26240	SAINT-JEAN-DE-GALAURE	26240
GENISSIEUX	26750	SAINT-LAURENT-D'ONAY	26350
GERVANS	26600	SAINT-MARTIN-D'AOUT	26330
GEYSSANS	26750	SAINT-MICHEL-SUR-SAVASSE	26750
GRANGES-LES-BEAUMONT	26600	SAINT-PAUL-LES-ROMANS	26750
HAUTERIVES	26390	SAINT-UZE	26240
LA ROCHE-DE-GLUN	26600	SAINT-VALLIER-SUR-RHONE	26240
LARNAGE	26600	SERVES-SUR-RHÔNE	26600
LE CHALON	26350	TAIN-L'HERMITAGE	26600
LE GRAND-SERRE	26530	TERSANNE	26390
MARGES	26260	TRIRS	26750
MARSAZ	26260	VALHERBASSE	26350

Annexe B – Fiche méthode : Vérifier que mon foyer n'est pas déjà équipé de dispositifs hydro-économes

Ai-je besoin des équipements proposés?

Si le débit actuel de vos robinetteries est supérieur à celui des équipements proposés dans le cadre de cette opération, c'est que vous avez **une marge de manœuvre**, et qu'il est nécessaire de vous équiper! Pour déterminer si vous avez besoin de réduire les débits de votre robinetterie (douche, robinets...) grâce des équipements proposés dans le cadre de cette opération, nous vous recommandons de mener cette **expérience simple**, à chaque sortie d'eau (douche, robinets...).

Calculer un débit - Faites l'expérience suivante:

Le débit doit être mesuré au pied du robinet ou de la douche, en ouvrant entièrement l'arrivée d'eau.

1. Munissez-vous d'un contenant gradué (exemple : un seau de 10 litres) et d'un chronomètre ;
2. Remplissez le contenant en comptant le temps nécessaire en secondes pour le remplir jusqu'à la graduation;
3. Calculez le débit, en litres par minute, en litres par minute, avec la formule suivante :

$(60 \text{ secondes} \times \text{quantité d'eau du contenant en litres}) / \text{temps nécessaire pour le remplir en secondes}$

Exemple :

Si je mets 40 secondes pour remplir mon seau de 10 litres, j'obtiens:

$(60 \times 10) / 40 = 15 \rightarrow$ le débit de mon robinet est de 15 l/min

4. Comparez le débit de votre robinet ou de votre douche avec le débit des dispositifs proposés dans le cadre de cette opération. Si le débit actuel de votre robinet ou de votre douche est plus grand que celui des dispositifs proposés, alors vous pouvez vous équiper pour faire des économies d'eau.
5. Renouvelez la démarche à chaque point d'eau. Ne gaspillez pas cette eau, pensez à la réutiliser!

Annexe C – Ou trouver mon numéro d'abonné au réseau d'eau potable ?

Je paye ma facture d'eau auprès de :

- SAUR : Il s'agit de la « Référence client », indiquée tout en haut à droit de votre facture.
- VEOLIA : Il s'agit de « Votre référence », indiquée en haut à droite de votre facture, dans un cadre dont le fond est grisé.
- SYNDICAT DES EAUX DE LA VEAUNE : Il s'agit de la référence indiquée au verso de votre facture, en haut à gauche du tableau.
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE L'HERBASSE : Il s'agit du « Numéro de contrat », indiqué tout en haut au centre de votre facture.
- COMMUNE DE CHATEAUNEUF DE GALAURE : Il s'agit du « Numéro d'abonné », indiqué en bas, à gauche de la première page de votre facture, sur le papillon à découper.
- COMMUNE DE TERSANNE : Il s'agit du « Numéro de redevable », indiqué dans l'encart « Règlement à effectuer auprès de », situé en haut à gauche, sur votre facture.
- COMMUNE DE SAINT VALLIER SUR RHONE : Il s'agit de la « Référence abonnement », indiquée en haut à gauche de votre facture.

Annexe D – Fiche info: Détails de la campagne d'évaluation de l'Opération

Une analyse de la consommation en eau sera effectuée sur 4 ans avec l'analyse de l'année précédant l'installation des dispositifs (2022 ou 2023 selon l'année d'acquisition), l'année au cours de laquelle les équipements ont été installés dans le foyer (2023 ou 2024 selon l'année d'acquisition) et les deux années suivant l'installation des équipements (2024 – 2025 ou 2025 – 2026 selon l'année d'acquisition). Pour réaliser cette analyse, le Département de la Drôme se rapprochera des partenaires techniques de l'opération, à savoir les structures compétentes en eau potable des bassins Galaure et Drôme des Collines (selon le lieu de résidence du foyer, il peut s'agir du syndicat des eaux, de la commune, de la communauté de communes ou de la communauté

d'agglomération). Le bénéficiaire accepte par voie de conséquence que le gestionnaire du réseau d'eau potable transmette au Département de la Drôme ses consommations en eau sur 4 ans (période 2022 à 2025 pour une commande passée en 2023, période 2023 à 2026 pour une commande passée en 2024).

Annexe E – Fiche info: Détails du traitement de vos données dans le cadre de l'Opération

Le bénéficiaire accepte que ses données à caractère personnel soient transmises dans les cas suivants :

- La diffusion des détails de la commande (équipements commandés, identité du bénéficiaire et lieu de livraison) au Département de la Drôme afin de vérifier le respect du critère d'éligibilité et conditions de l'offre, ainsi qu'à l'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse ou tout autre organisme mandaté pour contrôler la régularité de l'opération,
- La diffusion de ses coordonnées postales, emails et téléphoniques au Département de la Drôme afin de recevoir une enquête de satisfaction sur l'opération, de l'information relative aux économies d'eau générées par l'opération à l'échelle de son foyer et à l'échelle globale des bassins Galaure et Drôme des Collines ainsi que de l'information générale sur les économies d'eau,
- La diffusion de son numéro d'abonné au réseau d'eau potable et de ses coordonnées postales au Département de la Drôme afin que ce dernier puisse récupérer les données de consommation en eau potable auprès de la structure compétente en eau potable (selon le lieu de résidence du foyer, il peut s'agir du syndicat des eaux, de la commune, de la communauté de communes ou de la communauté d'agglomération) afin d'évaluer l'efficacité de l'opération (économie d'eau générée). Les données recueillies seront anonymisées de manière qu'aucune donnée individuelle ne soit diffusée à des tiers.

Le Département de la Drôme et EcoWhat S.A.S., accordent une attention toute particulière à la protection de vos données à caractère personnel. EcoWhat S.A.S. vous informent à leur sujet conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) sur la protection des données du 27 avril 2016 (RGPD).

Qui collecte vos données, et pourquoi ?

L'entreprise E.S.S. EcoWhat S.A.S. collecte directement vos données à caractère personnel au moment de votre inscription, afin de passer commande de dispositifs hydro-économes. L'objectif de cette collecte de données est de vérifier les critères d'éligibilité des bénéficiaires, acceptation des Conditions spécifiques de l'offre, de permettre la livraison des équipements commandés à votre domicile, ainsi que de faciliter les démarches liées au S.A.V. de l'opération.

Le Département de la Drôme collecte indirectement vos données à caractère personnel afin de :

- s'assurer des critères d'éligibilité et conditions spécifiques de l'offre,
- faire parvenir une enquête de satisfaction sur l'opération auprès des bénéficiaires,
- analyser les consommations en eau potable des foyers ayant participé à l'opération dans l'objectif d'évaluer les économies d'eau générées au sein de chaque foyer par l'installation des équipements hydro-économes commandés et de manière globale à l'échelle des bassins Galaure et Drôme des Collines,

- informer les foyers ayant participé à l'opération sur les économies d'eau générées par l'opération à l'échelle de son foyer mais aussi à l'échelle globale des bassins Galaure et Drôme des Collines,
- transmettre de l'information générale sur les économies d'eau aux foyers ayant participé à l'opération.

Quelles sont les données personnelles collectées ?

Les données collectées sont les données renseignées par chaque bénéficiaire au moment de son inscription via la démarche de création de compte permettant votre inscription.

Dans quel cadre vos données personnelles sont-elles collectées ?

Elles sont nécessaires à la mission de distribution de dispositifs hydro-économes sur les bassins Galaure et Drôme des Collines confiée à l'entreprise E.S.S. EcoWhat S.A.S. par le Département de la Drôme. Elles sont aussi nécessaires à la mission de service public dont est investi le Département de la Drôme (gestion de la ressource en eau via le portage du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, ou S.A.G.E., du Bas Dauphiné Plaine de Valence).

Qui utilise vos données personnelles ?

- Le personnel de l'E.S.S. EcoWhat S.A.S., dédié à l'opération de distribution de dispositifs hydro-économes sur les bassins Galaure et Drôme des Collines.
- Les agents habilités des services départementaux gestionnaires du SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence.

Combien de temps sont conservées vos données à caractère personnel ?

Par l'entreprise E.S.S. EcoWhat S.A.S., elles sont conservées pendant toute la durée de l'opération de distribution de dispositifs hydro-économes sur les bassins Galaure et Drôme des Collines et pendant 3 mois à compter de la remise de l'ensemble des données au Département à la fin de l'opération. Elles seront ensuite partiellement conservées durant la période de garantie des équipements disponibles, à savoir 2 ans, pour faciliter la gestion du S.A.V. et de vos éventuelles réclamations, avant d'être supprimées.

Par le Département de la Drôme, elles sont conservées pendant toute la durée de l'opération de distribution de dispositifs hydro-économes sur les bassins Galaure et Drôme des Collines et jusqu'en 2027 afin d'évaluer les économies d'eau générées par cette opération.

Quels sont vos droits sur vos données ?

Conformément au Règlement européen (UE) du 27 avril 2016 (RGPD), vous disposez :

- des droits d'accès, de rectification de vos données personnelles,
- de limitation des informations vous concernant,
- d'opposition à la collecte des données vous concernant,
- d'opposition au profilage,
- du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès.

Comment exercer vos droits ?

Ces droits s'exercent auprès du Département de la Drôme ou de l'entreprise E.S.S. EcoWhat S.A.S. Les demandes liées à l'exercice de vos droits peuvent être adressées, accompagnées d'une copie de son titre d'identité, par voie électronique :

- aux agents du Département de la Drôme en charge de l'opération : premp@ladrome.fr
- au Délégué à la protection des données du Département de la Drôme : dpo@ladrome.fr
- au personnel de l'entreprise E.S.S. EcoWhat S.A.S. en charge de l'opération : camille.gorge@eco-what.fr
- au Délégué à la protection des données de l'entreprise E.S.S. EcoWhat S.A.S.: thibault.billion@eco-what.fr

Vous pouvez également adresser vos demandes par courrier :

- auprès du Département de la Drôme à l'adresse suivante : Département de la Drôme – Direction Environnement – Service Gestion de l'Eau – Pôle Ressource en Eau, Milieux et Planification – 26 avenue du président Herriot – 26 000 Valence, Cedex 9
- auprès de l'entreprise E.S.S. EcoWhat S.A.S. à l'adresse suivante : E.S.S. EcoWhat S.A.S., 20, Rue des trois piliers, 31000 Toulouse, à l'attention du Service S.A.V. de Chaque goutte compte.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente, la CNIL :

- par voie postale : Commission Nationale Informatique et Libertés – 3 place Fontenoy – TSA 80 715 – 75 334 Paris Cedex,
- par mail sur www.cnil.fr